

Image not found or type unknown



Assurance invalidite et dece

Par **gasperitsch**, le **25/08/2008** à **11:09**

suite a l'achat du maison en 1997, je suis tomber malade en 2001,l'assurance a pris en charge mes traites de maison jusqu'a 2007, ne pouvant plus reprendre mon travail,mon employeur ma mis en retraite pour invalidite ,qui doit reprendre le payement de ces traites l'assurance ou moirnmerci par avance de votre reponse

Par **Tisuisse**, le **25/08/2008** à **13:35**

Que dit votre contrat d'assurances liés à l'emprunt pour l'achat de votre maison sur la prise en charge des mensualités lors d'une invalidité ?